



Informations aux parents d'enfants scolarisés à compter du 11 mai 2020

Dans le cadre de la stratégie du déconfinement, il a été décidé d'ouvrir l'école progressivement à partir du 11 mai 2020 et dans le strict respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires.

Votre (vos) enfant(s) ont ou vont faire leur retour en classe.

Concernant la pause méridienne, les enfants des parents présents à domicile retourneront déjeuner chez eux, un accueil sera mis en place pour les enfants dont les deux parents travaillent à l'extérieur.

Afin d'organiser le temps du midi, pour accueillir votre enfant dans de bonnes conditions, je vous remercie d'informer de la présence de votre enfant en complétant ce petit questionnaire qui peut être renvoyé à l'adresse suivante : contact@mairie-prinquiau.fr

Pour information, la salle de restaurant scolaire est fermée. Les élèves déjeunent dans les classes.

L'usage du micro-onde est proscrit, vous devez fournir un panier repas froid respectant les règles d'hygiène et la chaîne du froid.

Cocher uniquement les jours de présence sur le temps du midi pour **les enfants dont aucun des deux parents est à la maison le midi.**

			mai-20						
Nom Prénom de l'enfant	Nom de l'enseignant(e)	Classe	25	26	27	28	29	30	31

			juin-20																													
Nom Prénom de l'enfant	Nom de l'enseignant(e)	Classe	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30

			juil-20		
Nom Prénom de l'enfant	Nom de l'enseignant(e)	Classe	1	2	3

*En cas de changement de planning d'inscription merci de bien vouloir nous contacter par courriel : contact@mairie-prinquiau.fr

Merci de préciser si votre enfant est en école publique ou école privée